PLAN-CADRE STRATÉGIQUE DU PROGRAMME VNU :

2014 - 2017

UN Volontaires

l'inspiration en action

SOMMAIRE

I. Introduction 3

II. Contexte mondial 7

III. Enseignements tirés 13

IV. Réponse stratégique du programme VNU 19

V. Priorités stratégiques du programme VNU 23

VI. Résultats du programme VNU 29

A. Incidence sur le développement 30

B. Résultats du programme 31

C. Efficacité institutionnelle 35

VII. Partenariats 39

A. Collaboration avec le PNUD 40

B. Collaboration avec les entités des Nations Unies 40

C. Collaboration avec d'autres partenaires clés en faveur du volontariat 41

VIII. Suivi, évaluation et communication 43

1. // INTRODUCTION

1. **Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) a été établi par l'Assemblée générale des Nations Unies (AG) en décembre 1970, par le biais de la résolution 2659 (XXV).** Administré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), il est devenu opérationnel en 1971. Le programme VNU est né de la reconnaissance par l'AG que « le service volontaire dans le cadre d'activités d'aide au développement... peut contribuer de manière considérable à leur réussite par l'apport d'une source additionnelle de main-d'œuvre qualifiée ». Le programme VNU devait œuvrer « au sein du système des Nations Unies, en collaboration avec les organismes des Nations Unies concernés et en coopération avec les organisations chargées du service volontaire national et international et, dans les cas appropriés, avec les organisations pour la jeunesse pertinentes ».

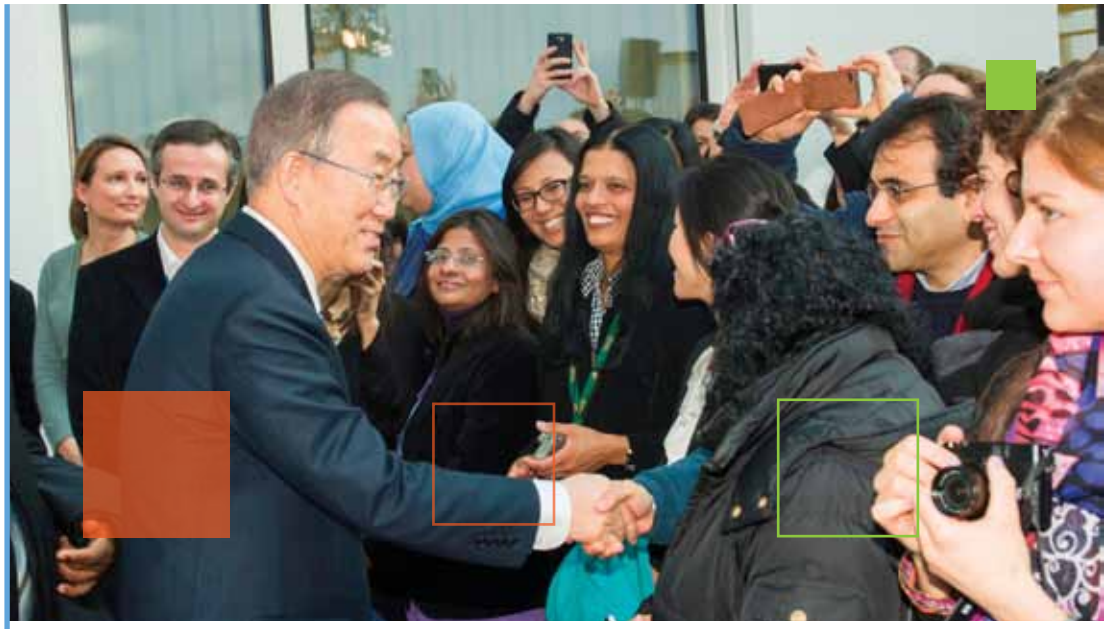

Le Secrétaire général, Ban Ki-moon, rencontre le personnel du programme VNU lors d'une récente visite du campus des Nations Unies à Bonn, en Allemagne. (Programme VNU, 2014)

2. **Conçu à l'origine pour fournir le système des Nations Unies en volontaires en soutien des pays de programmes**, le programme VNU a considérablement évolué au cours des 42 dernières années en termes de l'ampleur et du rayonnement de son mandat, de ses résultats et de ses activités[1]. L'évolution des conditions extérieures de paix, de développement et d'éradication de la pauvreté, la reconnaissance accrue du rôle du volontariat dans le monde et la législation intergouvernementale sont autant de vecteurs de cette transformation[2]. Suite à la décision 2006/18 du Conseil d'administration confirmant le modèle économique du programme VNU, celui-ci est devenu opérationnel dans trois domaines:

- **(i) la mobilisation de volontaires pour aider un nombre accru d'individus à participer plus directement au travail d'aide humanitaire, de consolidation de la paix et de relèvement après conflit des Nations Unies, ainsi qu'à ses activités en faveur du développement durable et de l'éradication de la pauvreté ;**
- **(ii) le plaidoyer pour le volontariat et l'engagement civique dans les domaines de la paix et du développement ;** et
- **(iii) l'intégration du volontariat dans les politiques, la législation et la programmation, ainsi que la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale.**

3. **Le travail du programme VNU est animé par un engagement à accroître l'intégration et la reconnaissance du rôle du volontariat, mobilisateur d'hommes et de femmes de tous horizons au service du développement et de la paix, à l'échelle nationale et internationale.** La contribution du volontariat au développement est particulièrement frappante dans le contexte des moyens de subsitance durables et des notions de bien-être fondées sur la valeur, parce que le volontariat permet aux individus de devenir des acteurs responsables de leur propre développement. Le volontariat est l'une des expressions les plus élémentaires de solidarité et de cohésion sociétale, qui trouve souvent son origine dans de longues traditions de partage et d'échanges réciproques. Lorsque les valeurs du volontariat sont intégrées dans la structure des actions mondiales pour l'éradication de la pauvreté, le maintien de la paix et le développement, il devient un puissant mobilisateur de ressources humaines. Le volontariat aide à transformer le rythme et la nature du développement.

4. **La résolution 56/38 de l'Assemblée générale des Nations Unies définit le volontariat comme une activité entreprise librement, pour le bien du public et pour laquelle la rémunération monétaire ne constitue pas la principale motivation.** Le programme VNU reconnaît les valeurs universelles à la base du volontariat : **solidarité, compassion, empathie et respect d'autrui.** Il reconnaît en outre que ces valeurs sont profondément ancrées dans les communautés. Phénomène universel, le volontariat transcende les frontières, les religions et les clivages culturels ; il porte plusieurs noms et trouve différentes applications dans différents contextes.

[1] Voir le rapport DP/2013/35 du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), Rapport de l'Administrateur sur l'évolution du rôle et des fonctions du Programme des Volontaires des Nations Unies depuis le commencement.

[2] L'appui au volontariat, tel qu'il est envisagé dans la résolution de l'AG 56/38 du 5 décembre 2001, est un élément fondamental de l'évolution du mandat du programme VNU. L'AG y reconnaît l'appui apporté par le programme VNU au volontariat par ses activités de promotion et notamment par le placement direct de volontaires. Cette résolution a élargi le mandat du programme VNU, d'un service de volontariat pour le développement et la paix à un service couvrant toutes formes de volontariat.

FAITS ET CHIFFRES

-- En 2012 --

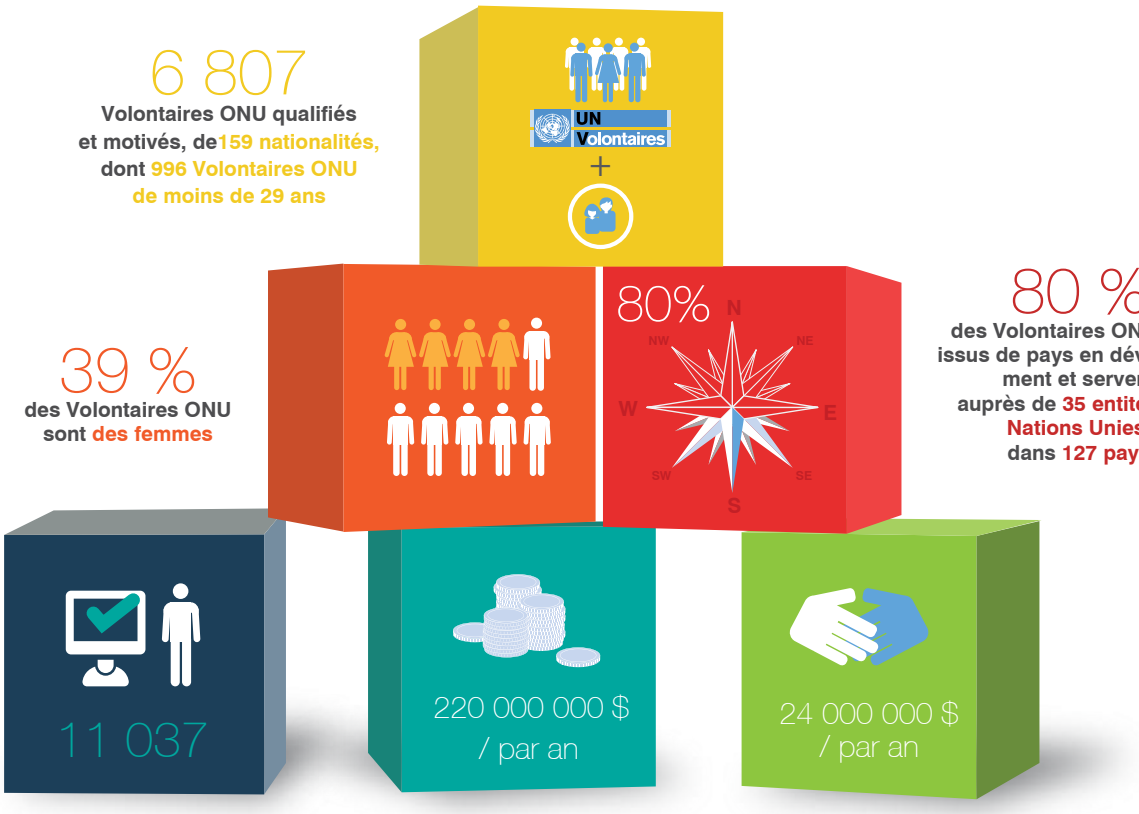

6 807
Volontaires ONU qualifiés et motivés, de 159 nationalités, dont 996 Volontaires ONU de moins de 29 ans

39 %
des Volontaires ONU sont des femmes

80 %
des Volontaires ONU sont issus de pays en développement et servent auprès de 35 entités des Nations Unies, dans 127 pays

11 037
Volontaires ONU en ligne contribuent à 16 196 missions en ligne

220 000 000 $ US
par an d'activités du programme VNU, dont moins de 11 % sont considérés comme relevant du budget administratif

24 000 000 $ US de 32 États Membres des Nations Unies et autres partenaires

5. Le programme VNU est la seule entité des Nations Unies capable de mobiliser des volontaires en grand nombre, tous dotés de compétences adéquatement évaluées, au service de programmes et projets des Nations Unies sur le terrain. Cette capacité est renforcée par les coopérations Sud-Sud et triangulaire. En 2012, le programme VNU a recruté 6 807 Volontaires ONU de 159 nationalités, ainsi que plus de 11 000 Volontaires ONU en ligne. Il a également mobilisé des milliers d'autres volontaires dans les communautés, qui ont pu contribuer directement aux efforts locaux, nationaux et mondiaux d'éradication de la pauvreté et de maintien de la paix et du développement. **Plus de 80 % de ces Volontaires ONU sont issus de pays du Sud**, dont **60 % participent à la coopération Sud-Sud**. En 2012, le programme VNU comptait également près de **15 % de jeunes** Volontaires ONU.

6. Pour contribuer à former un impact durable, le programme VNU s'associe à d'autres entités des Nations Unies, aux gouvernements, à la société civile, aux organisations qui emploient des volontaires et au secteur privé, exploitant ainsi le volontariat en tant que mécanisme essentiel de participation des citoyens à la transformation sociale, environnementale et économique.

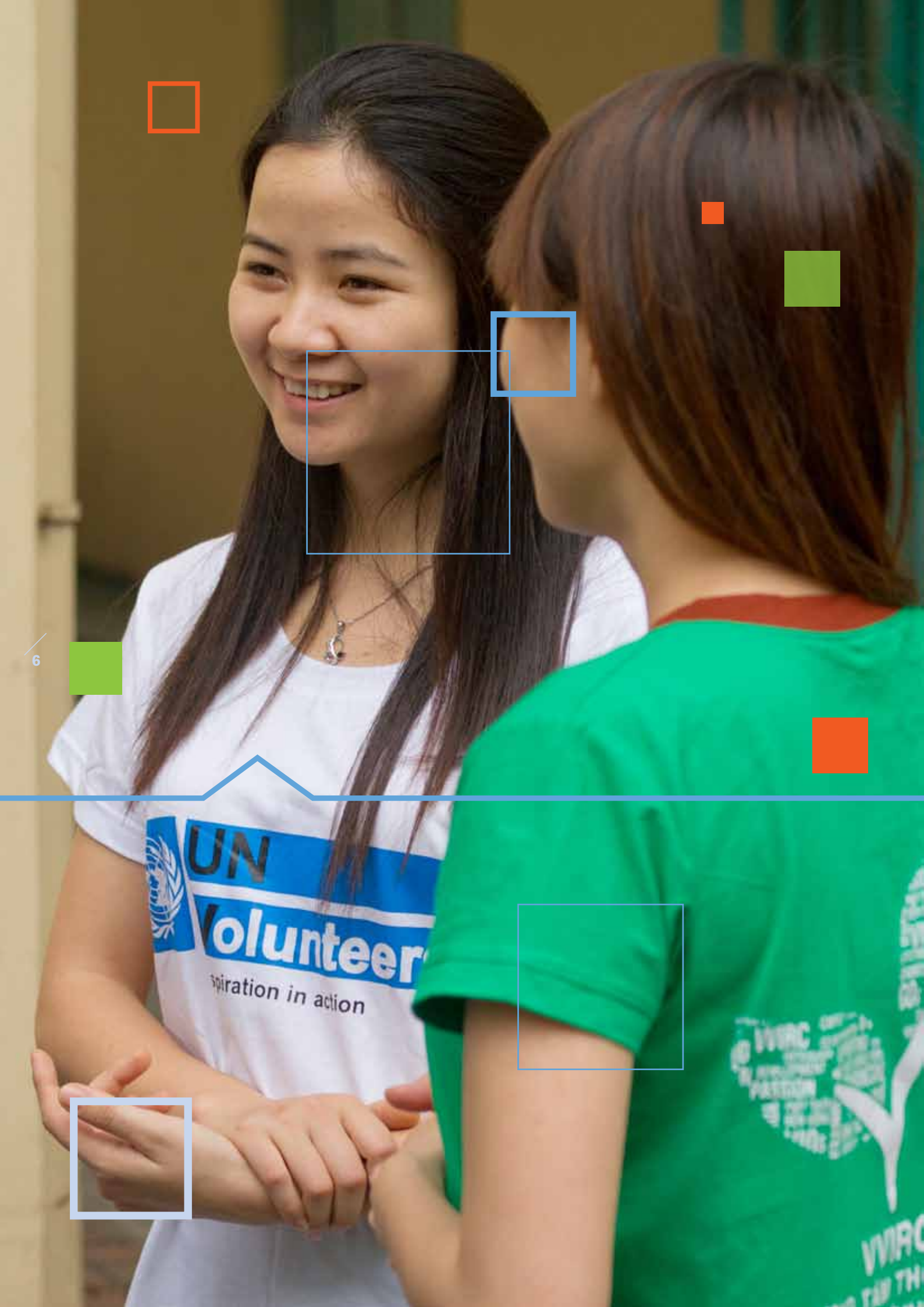
UN
Volunteer
piration in action

2. // CONTEXTE MONDIAL

7. **Les actions mondiales en vue des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont abouti à de nombreux résultats positifs.** Comme le relève le Rapport sur le développement humain 2013, *« au cours des dernières décennies, de nombreux pays à travers le monde ont convergé vers des niveaux de développement plus élevés... tous les groupes et régions ont connu des améliorations significatives dans tous les composants de l'IDH, avec des progrès plus rapides dans les pays à IDH faible et moyen. Il n'en reste pas moins que les moyennes nationales cachent d'importantes variations en termes d'expérience humaine. De grandes disparités, au Nord comme au Sud, sont toujours visibles et les inégalités de revenus au sein des pays, mais aussi entre les pays, n'ont fait qu'augmenter. »* Une croissance inclusive est essentielle à la réalisation des OMD et au-delà, d'où la nécessité d'accroître la participation des citoyens aux processus de développement.

8. **Les quelques dernières décennies ont contribué à la prise de conscience du fait qu'il ne peut y avoir de développement sans des efforts concertés de toutes les parties de la société et des citoyens individuels.** Les consultations sur le programme de développement pour l'après-2015 témoignent elles aussi d'un désir revitalisé d'accroître la participation des populations aux actions en faveur du développement. Les populations veulent et ont besoin d'être vues à la fois comme les agents et les bénéficiaires du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Le volontariat, en tant que moyen de participation, leur ouvre une voie à un dialogue inclusif sur la formulation et l'exécution de tout nouveau plan-cadre mondial pour le développement. Le volontariat peut jouer un rôle particulièrement important dans la réduction de l'exclusion sociale souvent causée par les inégalités liées à la pauvreté, au genre, au handicap, à l'ethnicité et autres facteurs. En même temps, en encourageant un comportement socialement responsable, le volontariat peut s'inscrire en complément des travaux des gouvernements et des administrations en matière d'offre de services et d'inclusion des groupes marginalisés dans les processus de développement.

9. **Un plus grand accès aux marchés internationaux, l'élargissement des réseaux d'information, le développement des connaissances et l'évolution rapide des technologies de l'information et de la communication ouvrent également d'importantes possibilités de croissance économique et de bien-être des populations.** Ils ont permis de mettre sur le devant de la scène le rôle de la responsabilité et de l'engagement civiques dans le développement, ainsi que les problèmes de gouvernance. La participation, au-delà du dialogue politique et des modes traditionnels, se traduit en un rôle renforcé de l'engagement des citoyens pour veiller à des actions soutenables et responsables en faveur de la croissance équitable et du bien-être.

Saadia Ihihi (Maroc), Volontaire communautaire, travaille avec le projet d'Adaptation à base communautaire, géré par le PNUD avec le soutien du programme VNU. (Baptiste Ville d'Avray, PNUD)

10. L'utilisation des technologies nouvelles et des médias sociaux a eu un effet profond sur le comportement des individus. Elle continue de les rapprocher rapidement et de manières très innovantes, tout en permettant d'atteindre davantage de groupes marginalisés et de communautés isolées. Dans les pays du Sud, les abonnements à des services de téléphonie mobile sont estimés à environ 60 %. L'éventail sans cesse croissant de technologies toujours plus performantes ouvre de nouvelles possibilités d'engagement des citoyens dans les actions menées en réponse aux grands défis mondiaux, qu'il s'agisse d'insécurité alimentaire, de suivi des conflits violents, d'alerte rapide aux catastrophes imminentes ou de notification des fraudes électorales. Par exemple, le volontariat en ligne permet de tirer parti de compétences diverses autrefois inaccessibles. Il facilite la participation d'hommes et femmes d'affaires qui désirent contribuer à une cause qui leur tient à cœur tout en poursuivant leur carrière, ou encore de personnes handicapées qui pourraient autrement être exclues. De nouvelles formes de volontariat, conjuguant des interventions sur place et en ligne, pourraient accroître considérablement l'ampleur de l'engagement civique.

Kevin Kiffer (France), jeune Volontaire ONU auprès du PNUD à Brazzaville, en République du Congo, interroge les bénéficiaires afin d'établir leurs aspirations et d'encourager la participation des communautés au développement local. (Séraphin Ngoma/PNUD, 2013)

Deux agriculteurs, El Houssain El Kerdaoui (au centre) et El Mahfoud Ihrche (à droite), discutent du changement climatique et de ses effets sur leur oasis à Iguiwaz (Maroc), avec Ali Ait Baha (à gauche), un ancien respecté dans la communauté. El Houssain et El Mahfoud sont volontaires auprès du projet d'Adaptation à base communautaire, soutenu par le programme VNU. Ils contribuent à la mise en place de systèmes de partage de l'eau et d'initiatives de plantation d'arbres tout en transmettant leurs connaissances aux jeunes de la localité. (Baptiste de Ville d'Avray)

11. Il reste fort à faire pour réaliser les principaux objectifs de développement et empêcher que ne soient réduits à néant les progrès accomplis dans ce domaine. Les inégalités et les différences d'accès aux ressources qui persistent, par exemple au niveau des services sociaux de base, font partie des principaux problèmes à résoudre. Elles sont étroitement liées à la qualité de la gouvernance locale. Dans son document final, le Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide de Busan, en 2011, souligne le rôle déterminant des administrations locales, qui créent des liens entre citoyens et gouvernements, et qui veillent à l'appropriation des programmes de développement des pays. Il s'engage à aider les administrations locales à assumer plus pleinement leurs rôles en matière d'offre de services et au-delà, renforçant ainsi la participation et la responsabilisation aux niveaux infranationaux. Parce que huit OMD concernent la santé, et parce que de nombreux pays n'atteignent pas leurs cibles des OMD dans ces domaines, il est essentiel d'améliorer l'offre de services de base par une solide gouvernance locale.

Karina Garcia, volontaire auprès de l'Association pour la recherche, le développement et l'éducation intégrale, pendant une activité éducative bilingue à Totonicapan (Guatemala). (Jose M. Yac/ Asociacion IDEI, 2013)

12. Faire face aux défis du développement exige en outre d'accorder une attention aiguë à la vulnérabilité des États et des communautés. De nombreux pays ont été en proie à des conflits et se sont avérés être des incubateurs potentiels de formes de violence et autres activités déstabilisantes. Par ailleurs, les communautés pauvres et marginalisées sont souvent les plus profondément touchées par les catastrophes climatiques et le manque de développement durable. La communauté internationale, en quête d'actifs susceptibles de contribuer à un pays cohésif et stable dans de tels contextes, s'intéresse à deux éléments fondamentaux d'une coexistence pacifique au sein d'une société : des institutions efficaces et redevables, et des citoyens capables et responsables. Le capital humain joue un rôle important dans les domaines de l'assistance humanitaire, de la prévention des crises et du relèvement, ainsi que du soutien opérationnel et du soutien au développement des capacités. Les populations locales ne sont pas seulement les premières victimes mais aussi les premiers intervenants en cas de crise. Le renforcement de la cohésion sociale, la sécurité humaine et la gouvernance locale en mobilisant les citoyens, sans discrimination de milieu, d'âge et de genre, peuvent contribuer à l'amélioration de la résilience.

13. Dans tous les domaines et toutes les régions, les jeunes sont à la fois une ressource majeure pour le développement et des agents cruciaux de transformation socio-économique et d'innovation technologique. Les jeunes représentent un secteur de la société confronté à des défis et à des vulnérabilités particuliers ; ils sont également mieux éduqués et connectés que jamais, et offrent ainsi un excellent potentiel. Il y a actuellement plus d'1,2 milliard de jeunes de 15 à 24 ans dans le monde, soit plus qu'à toute autre époque de l'histoire. 80 % d'entre eux vivent dans les pays du Sud . Bien que la jeunesse soit touchée de manière disproportionnée par le chômage et l'exclusion, elle affirme de plus en plus son rôle dans la prise en main des défis et en tant qu'agent du changement dans la société. Aux quatre coins du monde, les jeunes des deux sexes demandent des institutions plus réactives non seulement à leurs besoins mais aussi aux préoccupations nationales ou mondiales. Ils apportent l'énergie, la créativité et la détermination nécessaires aux réformes. L'ascension des jeunes sur la scène mondiale a été accélérée par le progrès technologique, qui les connecte au-delà des frontières géographiques, sociales, religieuses, de genre et économiques.

14. Les femmes sont affectées par la pauvreté de manière disproportionnée ; leur discrimination, leur subordination, puis leur exclusion sont perpétuées à différents degrés dans toutes les classes sociales et dans toutes les cultures.
L'égalité des sexes est non seulement un droit fondamental, mais sa réalisation a des implications socio-économiques importantes. La condition des femmes et des filles dans une société quelconque est l'un des meilleurs indicateurs de développement économique, social et politique. L'autonomisation des femmes est synonyme de prospérité économique ; elle stimule la productivité et la croissance. Les inégalités entre hommes et femmes n'en restent pas moins profondément ancrées dans la majorité des sociétés. D'importants travaux de recherche indiquent que l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes ont un effet catalyseur sur le développement humain, la bonne gouvernance, la paix durable et la dynamique harmonieuse entre l'environnement et les populations[3]. Étant donné que, traditionnellement, les femmes effectuent une importante proportion du travail non rémunéré qui soutient une communauté, il convient de ne pas simplement chercher à ce que soit reconnu le travail que les femmes font déjà, qui est souvent ignoré ou sous-estimé, mais de veiller également à ce qu'il soit mesuré.

Les élèves de l'école primaire de Betaf apprennent à bien se laver les mains avec Nelson Semriyanto Dudung, Volontaire universitaire en Papouasie (Indonésie). (Alexandru Buftic, 2010)

15. Parallèlement aux contraintes grandissantes concernant l'aide au développement traditionnelle et aux tendances changeantes de l'environnement financier, les pays du Sud commencent à s'imposer en tant qu'acteurs de poids. La multiplicité de fournisseurs d'aide et de partenaires non traditionnels ouvre la voie à une pensée nouvelle sur les démarches et les modalités de développement, dont la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont deux exemples. Des idées nouvelles émergent également sur le développement de la responsabilité sociale des entreprises par le biais de partenariats avec des fondations privées et avec le secteur privé.

16. Compte tenu du contexte international des quelques dernières années, toute théorie du changement utilisée dans un objectif de paix, de développement, d'éradication de la pauvreté et d'inclusion sociale doit être articulée autour de « l'humain ». L'humain doit être placé au cœur de chaque action visant à transformer la société, développer la résilience et atténuer le conflit afin de réaliser des solutions de développement futur. Le volontariat est à la fois une chance de développement et un atout pour le développement. Il représente une immense ressource pour relever un grand nombre des défis de notre époque et pourrait favoriser, de manière significative, l'appropriation nationale générale, la participation de tous et la pérennité du développement.

[3] Un objectif autonome en faveur de l'égalité des sexes, des droits des femmes et de l'autonomisation des femmes : Impératifs et composantes clefs, http://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2013/7/post-2015-long-paper

Des volontaires locaux soutiennent la campagne de diffusion MY World menée par le programme VNU au Kazakhstan, à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, le 12 août 2013, au bureau de poste Kazpost d'Astana. (Ji Hyun Yang, UNV, 2013)

17. **À cet égard, le programme pour l'après-2015 offre une chance explicite d'ancrer le volontariat** et ses valeurs au cadre mondial futur, puisqu'il reconnaît le fait que les actions de développement sont plus efficaces et plus durables lorsque les populations sont entièrement et librement mobilisées. Les contributions apportées librement par les citoyens à leurs communautés, en termes de connaissances, de travail, de temps, de compétences, de réseaux et autres ressources, doivent être correctement prises en compte dans les politiques, les programmes et les projets.
Le volontariat est un moyen éprouvé de mobiliser les populations du bas vers le haut, à tous les stades de la planification, de la mise en œuvre, et du suivi d'un plan-cadre qui requiert la contribution de toutes les parties intéressées pour transformer de manière durable les pratiques, les attitudes et les mentalités. À l'heure où le consensus mondial évolue vers la convergence sur un nouveau programme de développement, le volontariat doit être de plus en plus reconnu comme un mécanisme complémentaire fondamental pour mobiliser les citoyens dans des cadres de responsabilisation qui exigent un partenariat plus solide et plus direct entre eux et l'État.

Plantation d'arbres pour marquer la JIV 2012 au Soudan (Programme VNU, 2012)

18. **Fort d'un groupe de plus en plus important d'individus motivés et qualifiés, d'un appétit pour l'idéalisme et l'engagement,** de coûts de collaboration en baisse grâce à la technologie, et de flux d'idées Sud-Sud et triangulaires croissants, le potentiel des citoyens et des capitaux peut, et devrait, être exploité à l'échelle mondiale à travers le volontariat.

3. // ENSEIGNEMENTS TIRÉS

19. L'expérience acquise par le programme VNU dans le soutien aux entités des Nations Unies et l'exécution de programmes indique que le potentiel du volontariat est largement sous-exploité. D'après une compilation d'évaluations de projets appuyés par le programme VNU, les principaux enseignements sont à tirer au niveau de l'élaboration des programmes et des difficultés rencontrées dans l'analyse et la documentation des résultats. Parce qu'un grand nombre d'organismes le considèrent purement comme une organisation de ressources humaines, le programme VNU n'est pas reconnu en tant qu'interlocuteur majeur lors de la conception de programmes communs des Nations Unies, ni en tant qu'acteur programmatique du processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Cette situation s'explique en partie par le fait que le programme VNU n'a pas généralement été considéré comme possédant une stratégie programmatique, avec des priorités et des fonds pouvant être mis à contribution lors du développement des programmes. En conséquence de cette participation minimale au développement des programmes, le volontariat n'est souvent que superficiellement intégré, voire absent. Pendant la période couverte par le présent plan-cadre stratégique, il sera essentiel de modifier cette perception et de veiller à ce que le volontariat soit intégré dans la planification, le suivi et l'analyse des résultats liés à l'accomplissement des actions pour le développement dans le monde, de manière à renforcer la présence du programme VNU sur le terrain.

20. Des Volontaires ONU sont mobilisés pour travailler auprès d'entités des Nations Unies partenaires en appui d'actions d'États Membres et d'autres au service de la paix et du développement. Cela se fait dans le cadre d'un dialogue continu entre le programme VNU et ses partenaires. Il s'agit d'affecter les Volontaires ONU les plus compétents pour chaque mission et d'apporter d'autres solutions de volontariat aux programmes. Par exemple, l'évaluation 2011 de la collaboration entre le programme VNU et le Département de l'appui aux missions (DAM) du Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP) relève que le *« partenariat a très bien réussi à accomplir les objectifs du DAM/DOMP et a contribué à l'accomplissement de ses missions de maintien de la paix dans plusieurs pays, principalement grâce à l'engagement rapide de volontaires hautement qualifiés et motivés ».*

21. En 2001, le nombre de Volontaires ONU a dépassé 5 000 pour la première fois.
Le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)/Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)/Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a exprimé son appréciation de cette croissance et réaffirmé sa reconnaissance du programme VNU en tant que facilitateur d'échanges Sud-Sud. Il a en outre déclaré que le programme VNU ouvrait aux citoyens du monde la possibilité de participer, en tant que volontaires, aux activités des Nations Unies au service de la paix et du développement (Décision 2002/12). En 2005, le nombre de Volontaires ONU en service a atteint 8 000. Cette augmentation s'explique par une hausse de la demande en appui des opérations de maintien de la paix, ainsi que par une multiplication des possibilités due au fait que les gouvernements demandent de plus en plus que soient utilisées les initiatives nationales de volontariat. En 2012, le nombre de Volontaires ONU était de 6 807.

22. Une récente étude interne de la mobilisation des Volontaires ONU reconnaît qu'il est nécessaire de mieux comprendre les facteurs qui sous-tendent la demande en provenance d'entités des Nations Unies partenaires. Pour cette raison, le programme VNU renforcera sa démarche de mobilisation de Volontaires ONU par le biais de partenariats. En même temps, le programme VNU reconnaît la nécessité de revoir l'éventail de solutions de volontariat proposées à ses clients. Les modalités se déclinent en volontaires internationaux, nationaux et en ligne, au service des projets de développement des Nations Unies dans des pays aux quatre coins du monde, dans le cadre de missions à court et long terme. Les volontaires en ligne ONU servent également des clients des Nations Unies et d'ONG selon des modes très personnalisés et flexibles (en 2012, le nombre de Volontaires en ligne ONU au service de la paix et du développement a atteint 11 000). S'il est vrai que le programme VNU a élargi son rayon d'action grâce au volontariat en ligne, il faudra, au cours des quelques prochaines années, traduire les connaissances et l'expérience acquises grâce aux nouvelles technologies en une méthodologie plus efficace et plus innovante permettant la participation d'un plus grand nombre de membres de la société civile au développement humain.

23. Le programme VNU a par ailleurs testé et mis au point un éventail d'initiatives de volontariat qui exploitent le potentiel des jeunes et des étudiants volontaires, des volontaires du secteur privé et des expatriés volontaires. Son objectif consiste à élargir les possibilités ouvertes aux partenaires et aux volontaires, ainsi qu'à mieux répondre aux besoins des programmes. Ces initiatives devront être renforcées et mieux alignées.

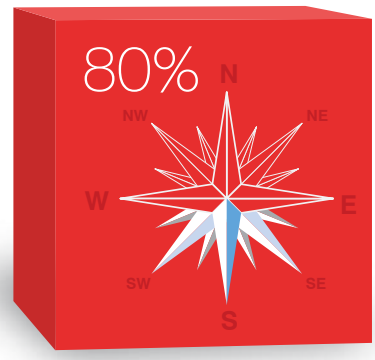

Plus de 80 % des Volontaires des Nations Unies sont originaires de pays du Sud

24. Le programme VNU est bien placé pour répondre aux besoins des programmes par une collaboration Sud-Sud renforcée. La coopération Sud-Sud par le biais du programme VNU réunit les citoyens du Sud autour de la recherche de solutions aux problèmes de développement à travers l'échange et le transfert de compétences, de connaissances et de bonnes pratiques. Par le volontariat, le programme VNU a su mobiliser des professionnels spécialisés de certains pays de programmes pour contribuer à un large éventail d'activités techniques, sociales et de développement humain dans d'autre pays de programmes. Le programme VNU devra exploiter cette expérience et approfondir sa réflexion sur les tendances générales afin de saisir les opportunités et de réaliser le plein potentiel de la collaboration Sud-Sud pour la paix et le développement par le volontariat.

Natalia Gozak (à droite), Volontaire ONU nationale Assistante E-communautés, et Inna Mishurniayeva, Animateur Intel, permettent aux élèves de Kiev, en Ukraine, de développer des projets au bénéfice de leur communauté locale avec l'aide du programme « Skills for Success » (les clés du succès). (Vladimir Negrebezkij, 2010)

25. Les volontaires donnent corps aux valeurs fondamentales qui contribuent à l'amélioration de l'efficacité des actions en faveur du développement. Les personnes qui se portent volontaires ont à cœur le bien-être de leur communauté et de la société ; elles éprouvent un sentiment de responsabilité vis-à-vis du bien commun. Parce qu'il engage le cœur et l'esprit des individus, le volontariat est capable de changer les attitudes et les mentalités. Pour veiller à ce que les possibilités de volontariat ouvertes aux individus portés par ces valeurs contribuent au travail des Nations Unies en faveur de la paix et du développement, le programme VNU doit s'intéresser de plus près aux aspects pratiques de l'expérience de volontariat. Le volontariat exploite et développe les compétences et les aptitudes des individus. Il favorise également la citoyenneté responsable et réactive. Il est donc essentiel que la valeur ajoutée par les volontaires au discours sur le développement soit ressentie par les organismes dans la manière dont les volontaires sont mobilisés, gérés et soutenus, ainsi que dans la manière dont leur contribution est captée et utilisée pour améliorer les pratiques de développement. Le programme VNU devra collaborer étroitement avec les entités des Nations Unies partenaires pour veiller à ce que, par la qualité des missions, les pratiques de gestion des volontaires et l'apprentissage des volontaires, la valeur ajoutée par les volontaires et le volontariat soit reflétée dans les résultats de développement.

Junko Nomura (Japon), Volontaire ONU Responsable adjointe de la réintégration auprès du HCR, enregistre de nouveaux réfugiés de la RDC au Centre de transit de Nkamira, dans le district rwandais de Rubavu. (Anouck Bronee, ancienne responsable des relations extérieures, HCR Kigali, 2012)

26. Dans le cadre de projets et programmes communs avec divers partenaires des Nations Unies, le programme VNU a également œuvré à l'intégration du volontariat dans les interventions de développement au niveau des pays et des régions. Il s'est agi notamment de projets sur la gouvernance locale pour améliorer l'offre de services, de soutien à des programmes nationaux de volontariat, y compris l'élaboration de politiques et de lois sur le volontariat, la gestion durable de l'environnement et la réponse au changement climatique, la prévention des crises et le relèvement, et l'autonomisation des jeunes. Il est toutefois clair que certaines de ces interventions n'ont pas réussi à suffisamment traduire le lien entre le volontariat et les aspects spécifiques du développement en une action durable au niveau national. Pour cette raison, quelques-uns de ces projets manquent d'une échelle claire et d'une orientation résultats pour éclairer les interventions et les investissements programmatiques de la période à venir.

« Helping Hearts » (Cœurs secourables), des timbres diffusés par l'administration postale des Nations Unies pour marquer l'année internationale des volontaires (AIV) en 2001.

27. En 2001, le programme VNU a servi d'agent de liaison officiel des Nations Unies pour l'Année internationale des Volontaires (AIV). Pendant l'AIV et les années qui ont suivi, les gouvernements, le système des Nations Unies, la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes ont cherché à promouvoir, à faciliter et à reconnaître le volontariat. Ils ont ainsi renforcé l'intégration des contributions des volontaires à la réalisation des OMD et des programmes de paix et de développement. En 2011, alors que le programme VNU marquait le dixième anniversaire de l'AIV, plus de 70 pays avaient adopté des lois ou politiques relatives au volontariat. Cependant, les rapports détaillés des gouvernements, des associations de la société civile, des entreprises, des chercheurs et des entités des Nations Unies font état de progrès nationaux insuffisants dans leur application. Les raisons citées comprennent le manque d'agents de liaison officiels, des mécanismes de coordination inadéquats et le besoin de ressources et politiques d'accompagnement. En même temps, l'action volontaire dans les domaines de l'environnement, de la protection des droits de l'homme et de la réponse aux catastrophes s'est considérablement développée. De 2000 à 2008, le nombre de documents publiés sur le volontariat a quadruplé. En 2012, une enquête publique mondiale en ligne, en rapport avec le volontariat, a révélé que 77 % de plus de 2 000 répondants estimaient que l'impact du volontariat était davantage reconnu aujourd'hui qu'il y a dix ans. Bien que l'on ignore encore le plein impact de cette reconnaissance, des observations empiriques indiquent clairement que des progrès ont été réalisés.

28. Le premier Rapport sur la situation du volontariat dans le monde, publié en 2011, met en exergue le rôle fondamental du volontariat dans la paix et le développement de part et d'autre du monde. Il relève également les écarts qui existent à cet égard. Le programme VNU, en collaboration avec d'autres organisations qui emploient des volontaires, devra redoubler d'efforts pour démontrer, par la communication de données factuelles et de connaissances, dans quelle mesure le volontariat présente un intérêt pour le nouveau cadre de développement.

Lancement du Rapport sur la situation du volontariat dans le monde à New York. (Programme VNU, 2011)

29. Un plaidoyer solide et clairement orienté sera nécessaire pour traduire le travail d'acquisition de preuves scientifiques en reconnaissance au niveau des politiques et des ressources ; un plaidoyer qui cherche à influencer et mobiliser les pays par le biais d'exemples concrets des réussites du volontariat. Dans ce sens, il importera que le programme VNU forge des coalitions aux niveaux national, régional et mondial. Le programme VNU travaillera de concert avec les organisations qui emploient des volontaires afin de profiter des ouvertures qui se présentent aux niveaux institutionnel et intergouvernemental pour les transformer en opportunités de plaidoyer commun aux niveaux national et communautaire.

30. En ce qui concerne la performance institutionnelle, le programme VNU a entrepris un processus complet de gestion du changement en 2009-2010, qui a abouti à une nouvelle structure organisationnelle et de nouveaux modes de conduite de ses activités. Ce processus a permis au programme VNU de redéfinir les rôles des unités, d'accroître la spécialisation et d'élaborer des mécanismes de travail en équipe unie. Plusieurs nouveaux outils ont été introduits et certains processus ont été revus pour veiller à une application harmonisée des politiques du PNUD et des normes du programme VNU en matière de gestion de volontaires. Ces changements ont aidé le programme VNU à mieux se concentrer sur les besoins programmatiques des entités des Nations Unies partenaires au niveau des pays, ainsi qu'à accroitre l'impact des Volontaires ONU sur le terrain, tout en assurant une affectation et une gestion appropriées des ressources. D'autres questions identifiées par le processus de gestion du changement seront traitées pendant la période de ce plan-cadre stratégique, à savoir

- **(i) les conditions de services des Volontaires ONU – la nécessité de s'adapter aux nouvelles générations de volontaires et aux besoins de leur épanouissement personnel et professionnel ;**
- **(ii) le cycle de gestion des volontaires – les nouveaux outils informatiques qui facilitent la gestion mondiale des volontaires ;** et
- **(iii) la capacité du programme VNU à soutenir les entités des Nations Unies partenaires et les Volontaires ONU sur le terrain.**

La Volontaire des Nations Unies Annick Coulibaly, de Côte d'Ivoire, forme des sages-femmes pour l'UNFPA en Haïti. Elle dispense ici des soins à un nouveau-né à la Clinique Sonub de Petit Place Cazeau

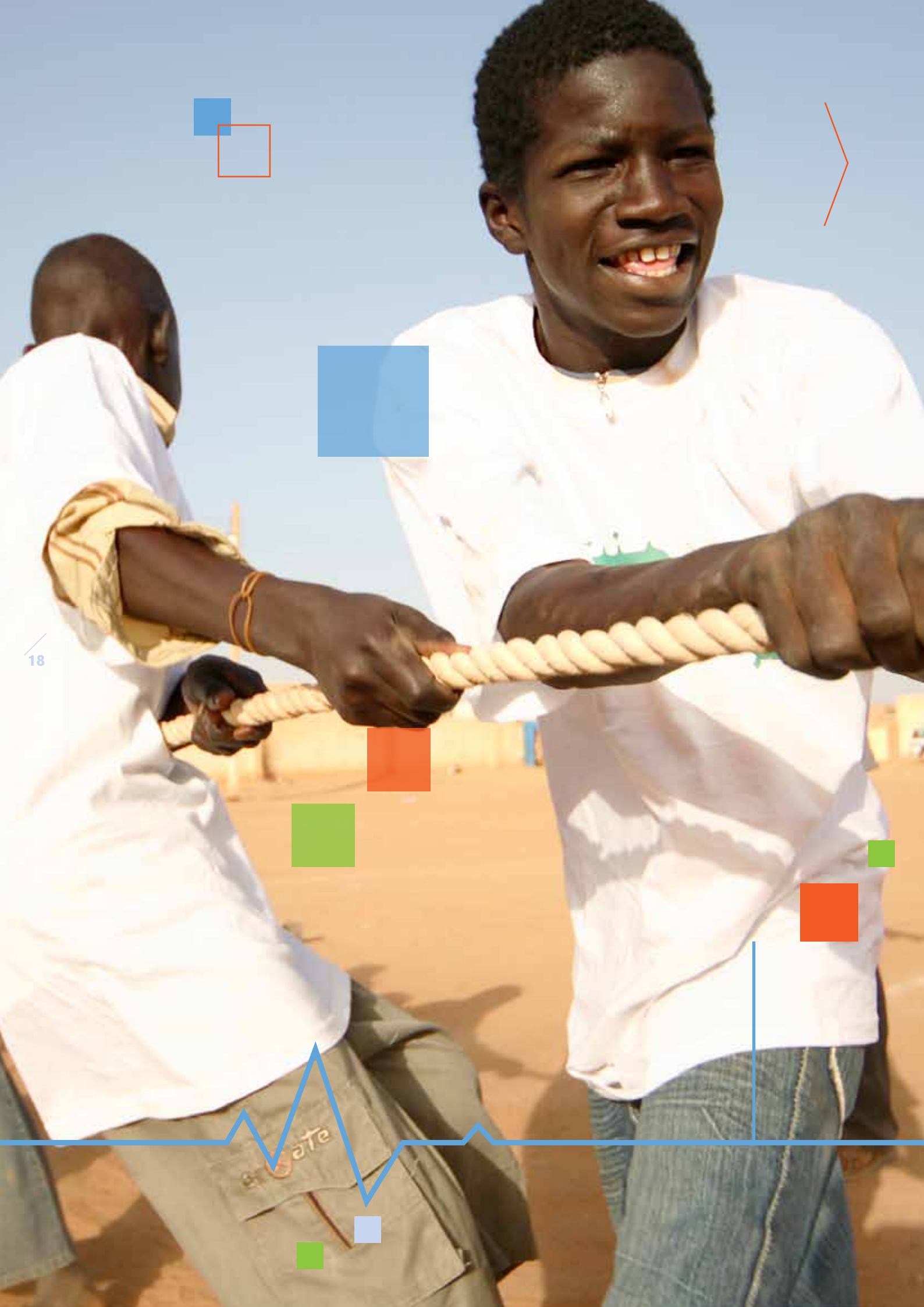

4. // RÉPONSE STRATÉGIQUE DU PROGRAMME VNU

VALEUR AJOUTÉE DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME VNU

Le programme VNU donne la possibilité

- **(i) au système des Nations Unies d'accroître l'influence et la participation des individus dans ses travaux ;**
- **(ii) de faire avancer le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable en exploitant l'engagement et la solidarité propres au volontariat ;** et
- **(iii) de renforcer la cohésion sociale et la confiance en favorisant l'action individuelle et collective, qui aide à résoudre les problèmes de développement et renforce la confiance, et qui contribue aux efforts locaux, nationaux et internationaux d'éradication de la pauvreté et de maintien de la paix et du développement.**

Avec un registre actif de plus de 25 000 volontaires potentiels évalués et qualifiés, plus de 300 000 volontaires en ligne potentiels, et un nombre grandissant de jeunes volontaires des Nations Unies, les Volontaires ONU représenteront une ressource extrêmement utile pour les entités des Nations Unies, les gouvernements et la société civile. Ils constituent un groupe d'individus de talent, aux quatre coins du monde, qui :

- **(i) sont prêts à travailler dans toutes les situations de développement et de paix, y compris dans des contextes extrêmement difficiles et isolés ;**
- **(ii) possèdent le degré de souplesse et les aptitudes nécessaires pour travailler avec des individus et des organisations dans des communautés locales afin d'exploiter les synergies entre connaissances locales et solutions expertes ;** et
- **(iii) constituent une ressource flexible et économique pour assurer la mesure, l'impact et la durabilité des interventions des Nations Unies en faveur de la paix et du développement, y compris dans les situations de crise et d'après-crise.**

Le mandat et l'expérience du programme VNU offrent également, à travers ses programmes et partenariats, une base de connaissances solide sur la valeur du volontariat, une base de partenaires large et efficace, notamment en termes de coopération avec la société civile à tous les niveaux ; des capacités accrues d'assurer l'engagement des volontaires dans les processus de développement ; une attention particulière aux groupes et populations exclus ; et des possibilités de faire progresser la collaboration Sud-Sud.

31. **Le présent plan-cadre stratégique repose sur le principe que le volontariat peut favoriser l'autonomisation, l'appropriation et la participation générales de ceux qui sont affectés par la pauvreté et l'exclusion, et qu'il peut ainsi créer des sociétés plus stables et plus cohésives.** Il cherche à renforcer l'engagement des parties intéressées – y compris les États Membres des Nations Unies, le système des Nations Unies et les organisations qui emploient des volontaires – et à former des partenariats avec elles pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle mondiale pour la paix et le développement. Le présent plan-cadre définit la portée et l'ampleur de la direction stratégique du programme VNU, de ses résultats et des ressources liées requises pour la période 2014-2017.

32. **Il s'agit là du premier plan-cadre dans son genre pour le programme VNU ; son objectif est d'intégrer aux efforts entrepris à long terme par le programme VNU dans l'accomplissement de son mandat élargi les évolutions les plus récentes de son environnement extérieur.** Il se concentre également sur la performance du programme VNU en matière de résultats organisationnels, y compris l'exploitation et l'élargissement de la base de connaissances sur le rôle et l'impact du volontariat dans les changements mondiaux, et le soutien aux résultats de développement par l'affectation de Volontaires ONU auprès de diverses entités des Nations Unies partenaires.

33. **Le présent plan-cadre stratégique cherche à apporter une réponse efficace au mandat élargi confié au programme VNU par la communauté internationale**

- **(i) en aidant les entités des Nations Unies à être plus efficaces à travers l'intégration du volontariat et de Volontaires ONU de haute qualité et bien encadrés dans leurs programmes ;**
- **(ii) en aidant les pays à intégrer plus efficacement le volontariat dans des plans-cadres nationaux qui permettent une meilleure participation des citoyens aux processus de développement ;** et
- **(iii) en veillant à ce que le programme VNU soit une organisation plus performante, munie de systèmes, de pratiques et de processus améliorés, de ressources bien gérées et d'un personnel engagé.**

En 2013, dans le cadre du projet de soutien à la mise en œuvre du Programme des volontaires nationaux au Cap-Vert (financé par le SVF), le Corps de volontaires nationaux a lancé un appel à propositions pour sélectionner les organisations qui emploient des volontaires pouvant bénéficier de subventions allant jusqu'à 100 000 CVE destinées à des activités visant à encourager le volontariat au service du développement. 23 projets, répartis sur différentes îles, ont été choisis. Parmi eux, trois initiatives à São Vicente : un projet du Centro de Intervenção Comunitária Ribeira Bote axé sur l'apport de soutien psychopédagogique aux enfants ; un projet de formation de sauveteurs en mer bénévoles ; et une initiative d'une association de personnes handicapées dans le cadre de laquelle des étudiants en kinésithérapie et autres matières paramédicales viennent en aide à des personnes handicapées. (Omar Camilo, 2013)

VISION DU PROGRAMME VNU

34. La vision du programme VNU est celle d'un monde où le volontariat est reconnu, au sein des sociétés, comme un moyen ouvert à tous hommes et femmes et à tous les pays, de réaliser la paix et le développement par l'éradication de la pauvreté et une réduction simultanée et significative des inégalités et de l'exclusion.

Le plan-cadre stratégique du programme VNU,

- **a. est élaboré dans le cadre du Plan stratégique du PNUD 2014-2017, pour définir les résultats attendus du VNU pendant cette période ;**
- **b. est fondé sur la notion que le volontariat est une expression des relations humaines et un moyen de participation positive des hommes et des femmes à leur propre développement, aboutissant à des actions de développement plus efficaces et plus durables ;**
- **c. tient compte de la dynamique créée par l'Année internationale des Volontaires (AIV) en 2001, de son dixième anniversaire (AIV+10) en 2011 et du besoin d'accroître la reconnaissance, la promotion, la facilitation, la création de réseaux et l'intégration du volontariat dans les activités en faveur de la paix et du développement pour les années à venir ;**
- **d. se fonde sur la résolution 67/138 de l'AG des Nations Unies, qui reconnaît que « le volontariat est un élément important de toute stratégie axée sur... la lutte contre la pauvreté, le développement durable, la santé, l'éducation, l'autonomisation des jeunes, le changement climatique, la réduction des risques de catastrophe, l'intégration sociale, la protection sociale, l'action humanitaire, la consolidation de la paix et, tout particulièrement, la fin de l'exclusion sociale et de la discrimination ». Et que « le volontariat, en particulier au niveau communautaire, aidera à réaliser les objectifs de développement définis dans la Déclaration du Millénaire et les Objectifs du Millénaire pour le développement » ;**
- **e. est en harmonie avec et guidé par la résolution 67/226 de l'Assemblée générale, l'examen quadriennal complet, qui établit les principaux paramètres des activités opérationnelles pour le développement du système des Nations Unies, convenus au niveau intergouvernemental ;**
- **f. incorpore le rôle mobilisateur du programme VNU dans le développement et la promotion d'un programme de volontariat pour les jeunes, dans le contexte du Programme d'action quinquennal du Secrétaire général 2012-2017, et mandaté par la résolution 31/131 de l'AG des Nations Unies, qui demande au programme VNU de faire progresser le rôle des jeunes dans le développement ;**
- **g. définit les objectifs et les stratégies à suivre pour mener à bien les décisions du Conseil d'administration PNUD/UNFPA/UNOPS et les résolutions de l'AG des Nations Unies relatives à son mandat, notamment la résolution 52/17, qui élargit le mandat du programme VNU à la sensibilisation et à la promotion du volontariat pour le développement ;**
- **h. réaffirme l'engagement du programme VNU à œuvrer avec le système des Nations Unies à l'élargissement des chances de participation aux travaux des Nations Unies à un échantillon de population le plus large et le plus varié possible, représentant chaque région du monde ;**
- **i. intègre les réflexions sur le volontariat formulées dans le Rapport sur la situation du volontariat dans le monde 2011 et la reconnaissance du bien-être comme essentiel au développement durable ;**
- **j. articule la vision du programme VNU et les objectifs stratégiques de l'organisation pour les quatre prochaines années, ainsi que les moyens de les atteindre ; et**
- **k. est accompagné par une matrice résultats-ressources intégrée qui traduit l'intention du plan-cadre stratégique en résultats.**

5. // PRIORITÉS STRATÉGIQUES DU PROGRAMME VNU

PRIORITÉS PROGRAMMATIQUES

Assurer l'accès aux services sociaux de base

Résilience des communautés face aux défis environnementaux et réduction des risques de catastrophe

Consolidation de la paix

Jeunesse

Développement des capacités nationales à travers des programmes de volontariat

35. **Le présent plan-cadre stratégique divise délibérément les actions et les ressources programmatiques du programme VNU en cinq domaines prioritaires** dans lesquels le volontariat a un effet transformatif et cumulatif sur la vie des populations :

- **(i) assurer l'accès aux services sociaux de base ;**
- **(ii) résilience des communautés face aux défis environnementaux et réduction des risques de catastrophe ;**
- **(iii) consolidation de la paix ;**
- **(iv) jeunesse ;** et
- **(v) développement des capacités nationales à travers des programmes de volontariat.**

Pendant la période couverte par ce plan-cadre stratégique, le programme VNU utilisera des programmes et projets internationaux, régionaux et nationaux pour accomplir ses objectifs dans ces cinq domaines, en fonction des besoins individuels des pays de programmes.

36. ***Assurer l'accès à la protection et aux services sociaux de base* sont deux éléments au cœur du mandat et des activités d'un grand nombre d'entités des Nations Unies.** Au fil du temps, le programme VNU a développé des connaissances solides et tiré des enseignements sur le rôle et l'application du volontariat dans l'offre de services et la gouvernance locale, notamment dans le contexte 1) des processus consultatifs de définition des besoins des communautés et 2) du développement des capacités locales à localiser ces services et à renforcer l'influence des communautés en matière de responsabilisation. En 2012, 10 % (860 000 $US) des fonds administrés par le programme VNU ont été consacrés à projets portant sur les services sociaux de base et 28 % (1 934) des Volontaires ONU ont travaillé dans ce domaine prioritaire.

37. **Pendant la période couverte par le présent plan-cadre stratégique, le programme VNU mettra à profit et mobilisera ses connaissances, son expertise et son expérience** afin d'améliorer la réponse du système des Nations Unies dans le domaine des services sociaux de base. Plus spécifiquement, le programme VNU se concentra sur

- **(i) les soins de santé de base,**
- **(ii) le VIH/sida** et
- **(iii) l'éducation (l'alphabétisation et la formation professionnelle).**

Le programme VNU se propose également

- **(iv) d'améliorer la gouvernance locale pour favoriser la participation inclusive et l'engagement des communautés dans la planification, l'exécution et le suivi des initiatives de développement locales.**

38. ***Résilience des communautés face aux défis environnementaux et réduction des risques de catastrophe –*** **Le Cadre d'action de Hyogo reconnaissait explicitement la valeur ajoutée et la contribution du volontariat à la gestion des risques de catastrophe,** notamment en renforçant les capacités des communautés à réagir aux catastrophes et à les prévenir. Dans le domaine de l'environnement, étroitement lié à la réduction des risques de catastrophe, les initiatives du programme VNU reposent sur plusieurs facteurs, dont la reconnaissance internationale du rôle du volontariat dans la protection de l'environnement. L'expérience du programme VNU dans ces domaines indique que la résilience des communautés, qui peut être renforcée par le volontariat, est fondamentale pour assurer la réussite des programmes. Le programme VNU possède suffisamment d'expérience dans ce domaine. En 2012, 21 % (1 880 000 $US) des fonds administrés par le programme VNU ont été consacrés à des projets de résilience des communautés face aux défis environnementaux et/ou de réduction des risques de catastrophe.

Lubna Lasu (Soudan du Sud), Volontaire ONU Experte en affaires civiles, parle du « volontariat au service de la paix et du développement » dans le comté de Grand Bassa, au Libéria. (Percy McKay/Programme VNU, 2012)

39. **En faisant fond sur les enseignements tirés et en répondant aux demandes croissantes des États Membres et des entités des Nations Unies,** le programme VNU continuera de contribuer à la résilience des communautés aux effets du changement climatique local, en se préoccupant plus particulièrement

- **(i) de l'adaptation au changement climatique par le biais d'approches centrées sur l'humain.**

Dans les pays ou les régions très en-dessous du seuil de paix et de développement social et économique pour tous, il s'est avéré à maintes reprises que le volontariat joue un rôle crucial. Il facilite une transition solide entre les secours d'urgence et la reconstruction de vies productives, en mettant à profit et en consolidant les capacités des communautés qui subissent une vulnérabilité chronique.

- **(ii) Le programme VNU élaborera des approches innovantes de la réduction des risques de catastrophe en exploitant le pouvoir qu'a le volontariat de renforcer la résilience des communautés. Elles seront intégrées dans des stratégies nationales inclusives et cohérentes de prévention des catastrophes, de préparation et de réduction des risques.**

40. ***La consolidation de la paix* est un domaine clé.** Depuis le début des années 1990, le programme VNU apporte une contribution cruciale à l'exécution des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales mandatées par le Conseil de sécurité, y compris en appui aux bureaux de consolidation de la paix. Le Rapport du Secrétaire général sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit 2009 encourage le programme VNU à continuer de soutenir les missions politiques spéciales et les missions de consolidation de la paix, notamment dans le but de renforcer les capacités civiles nationales à influencer la durabilité de l'impact des actions de consolidation de la paix. En 2012, les Volontaires ONU constituaient plus de 30 % de la capacité civile internationale de 18 missions de maintien et de consolidation de la paix dans lesquelles le programme VNU était engagé, soit plus de 40 % des missions de Volontaires ONU dans le monde. Dès le départ, des Volontaires ONU ont été affectés à des postes clés d'exécution et de développement des capacités dans le contexte, par exemple, de l'observation des droits de l'homme, de l'appui aux capacités institutionnelles locales, de la gouvernance démocratique, et du soutien technique aux opérations.

41. En réponse, le programme VNU œuvrera avec les entités partenaires des Nations Unies à

- **(i) élargir son rôle d'engagement des communautés dans le contexte des missions de maintien et de consolidation de la paix, ainsi que des missions politiques spéciales des Nations Unies,**
- **(ii) contribuer au développement des capacités locales et nationales et du contrat social entre États et citoyens** et
- **(iii) reconstruire la confiance entre les citoyens.**

Là où les Volontaires ONU locaux et nationaux le peuvent, en particulier, ils s'appuieront sur une proximité et une attention portée aux communautés. D'une manière politiquement et socialement neutre,

- **(iv) les Volontaires ONU serviront, dans le cadre de missions à court et long terme, de catalyseurs efficaces de l'engagement civique. Ils favoriseront le dialogue au niveau communautaire et consolideront la confiance et la cohésion sociale au sein des communautés.**

Le programme VNU continuera

- **(v) de soutenir les actions de secours d'urgence,**
- **(vi) de mobiliser son expertise en relèvement rapide et à long terme, allant de la protection, de la logistique, de l'eau et de l'assainissement à la gestion de camps** et
- **(vii) de veiller à l'observation des droits de l'homme et à la résilience des communautés à travers l'action volontaire.**

Herbert Oswaldo Alvizures Flores (à gauche), volontaire auprès du Réseau de jeunes de Chiquimula pour le développement humain, interviewé par Radio Punto sur l'importance du développement humain. (Programme VNU Guatemala, 2011)

42. ***Jeunesse* – En 2012, le programme VNU a apporté son soutien à 13 programmes nationaux pour la jeunesse,** y compris des programmes régionaux dans les États arabes et en Afrique. Il a également déployé des milliers de jeunes Volontaires ONU internationaux par le biais d'universités et de programmes de stages. Reconnaissant l'immense potentiel de contribution positive des jeunes à leurs sociétés, le Secrétaire général Ban Ki-Moon, dans son programme d'action quinquennal (2012-2016), annonçait une mesure spécifique pour *« la création d'un programme de volontariat pour les jeunes dans le cadre de celui des Volontaires des Nations Unies »*.

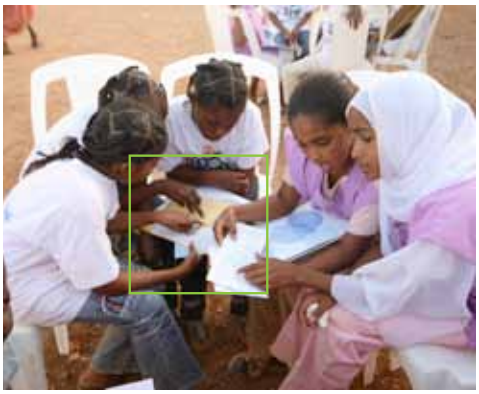

Au Soudan, le programme VNU a mobilisé des volontaires dans leurs propres communautés pour lutter contre le problème culturellement sensible de la mutilation génitale féminine (MGF), en impliquant des hommes et des jeunes, en plus des femmes. (Blazej Mikula, 2008)

43. **En réponse, le programme VNU a lancé une nouvelle Stratégie pour le volontariat des jeunes et un fonds d'affectation spéciale pour la jeunesse PNUD/VNU,** dans le but d'accroître sa contribution au plaidoyer et aux partenariats internationaux en faveur du volontariat des jeunes. Cette stratégie vise également à renforcer les capacités des programmes de volontariat gérés localement ou régionalement par des jeunes. Pour faciliter son opérationnalisation, un nouveau programme-phare sera lancé en 2014. Ses objectifs :

- **(i) participer au plaidoyer et aux partenariats mondiaux en faveur du volontariat des jeunes ;**
- **(ii) assurer le développement des capacités des programmes nationaux et régionaux pour la jeunesse, y compris par l'apport d'un appui stratégique aux partenaires ;** et
- **(iii) établir une modalité Jeunes Volontaires ONU pour renforcer le rôle des jeunes en tant qu'agents du changement dans les travaux des Nations Unies, tout en offrant à ces volontaires des opportunités de développement et d'enrichissement personnel.**

Nouan Anong, animatrice radio volontaire à la station de radio communautaire ethnique Thateng en RDP Lao, présente le journal du matin. (Phillippe Pernet, 2011)

44. ***Développement des capacités nationales à travers des programmes de volontariat* – le programme VNU a été et continue d'être à la fois un catalyseur et un multiplicateur du volontariat.**

À travers les Volontaires ONU et les projets du programme VNU, ainsi qu'à travers les programmes, les collaborations et les réseaux de volontaires assistés par le programme VNU, des centaines de milliers de volontaires se sont engagés auprès des communautés. À cette fin, le développement de programmes de volontariat pour promouvoir la contribution des volontaires constitue une plateforme importante pour les interventions programmatiques multisectorielles en faveur du développement et de la paix mises en place aux niveaux national et regional. En 2012, 12 % (1 111 000 $US) des fonds administrés par le programme VNU ont été consacrés au développement des capacités nationales par le biais de programmes de volontariat dans huit pays. Cette expérience a entraîné une hausse de la demande de la part des États Membres des Nations Unies souhaitant obtenir l'aide du programme VNU pour la mise en place de programmes de volontariat en réponse à des défis de développement précis.

45. Jusqu'à présent, les gouvernements, la société civile et le secteur privé ont tous joué des rôles importants, soutenant le volontariat en tant que stratégie pour consolider la participation civique et œuvrer vers les objectifs de paix et de développement. Trois facteurs clés ont toujours été pris en compte : un cadre politique et réglementaire favorable ; la reconnaissance et la promotion du volontariat pour la paix et le développement ; et l'engagement des pouvoirs publics nationaux. En se basant sur l'expérience acquise dans ce domaine, et conformément à son mandat, le programme VNU élargira son soutien aux pays de programmes

- **(i) en facilitant la mise en place de nouveaux programmes nationaux et infranationaux**, et
- **(ii) en aidant les partenaires locaux à mobiliser et à gérer les volontaires plus efficacement.**

46. Le programme VNU s'intéressera également, de manière transversale, à la durabilité des efforts de développement qu'il appuie en abordant la programmation dans l'optique des droits de l'homme.

Il s'agira plus précisément

- **(i) d'assurer l'engagement envers l'égalité des hommes et des femmes,**
- **(ii) de reconnaître le rôle des femmes en tant que force motrice des actions pour la paix et le développement,** et
- **(iii) de promouvoir la transformation sociétale dans tous les domaines relatifs à l'exécution des programmes.**

À travers le présent plan-cadre stratégique, le programme VNU cherche en outre à assurer spécifiquement la parité des sexes dans tous ses engagements opérationnels, et plus particulièrement parmi les Volontaires ONU déployés. Le programme VNU veillera à l'égalité des sexes dans sa programmation. Il passera en revue les processus institutionnels afin de s'assurer que les opportunités de volontariat, ainsi que les opportunités offertes par toutes ses activités, sont ouvertes aux hommes et aux femmes de manière égale.

6. // RÉSULTATS DU PROGRAMME VNU

CONTRIBUTIONS DU PROGRAMME VNU

-- D'ici à la fin de 2017 --

Atteindre 10 000 Volontaires ONU, dont 3 000 jeunes Volontaires ONU

Atteindre 35 % de femmes Volontaires ONU en poste dans des lieux d'affectation famille non autorisée

Maintenir la proportion de 80 % de Volontaires ONU originaires du Sud

Doubler le nombre de Volontaires ONU en ligne pour atteindre 22 000

300 000 000 $US par an de volume d'activités du programme VNU, dont moins de 8 % considérés comme relevant du budget administratif

Accroître les contributions reçues des États Membres des Nations Unies et d'autres partenaires pour atteindre 50 millions de $US par an

47. **Les résultats du programme VNU** contiennent deux éléments interdépendants :

- **(i) les résultats du programme, qui donnent des détails sur la contribution du programme VNU aux résultats des pays en matière de paix et de développement ;** et
- **(ii) l'efficacité institutionnelle, qui décrit les processus institutionnels, les ressources organisationnelles et les systèmes qui renforcent la responsabilité du programme VNU vis-à-vis de ses résultats.**

Ces éléments contribuent à l'impact envisagé du programme VNU sur le développement.

48. **Le présent plan-cadre est élaboré conformément aux principes de gestion axée sur les résultats du Groupe des Nations Unies pour le développement.** Le programme VNU sera directement et entièrement responsable

- **(i) de la réalisation des résultats du programme** et
- **(ii) de l'efficacité organisationnelle, y compris la gestion des ressources qui lui sont confiées, ainsi que le suivi, l'évaluation et la communication des accomplissements et des difficultés rencontrées.**

A. INCIDENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT

49. L'incidence envisagée du programme VNU sur le développement est une participation active d'un nombre croissant d'individus aux actions en faveur de la paix et du développement, dans le monde entier. Lorsque des citoyens, en tant que volontaires de différents milieux, sexes et âges participent à des interventions de paix et de développement, ils contribuent individuellement et collectivement au renforcement des capacités de paix et de développement. Grâce à l'intégration des volontaires et du volontariat dans les processus de développement, les sociétés deviendront plus cohésives et plus stables ; leur bien-être et leurs objectifs collectifs seront ainsi renforcés. Cette stratégie concentre intentionnellement les efforts programmatiques du programme VNU sur cinq domaines clés, dont quatre thématiques qui contribuent directement au Résultat 1 et une qui contribue directement au Résultat 2. À travers des partenariats délibérés et réfléchis avec des entités des Nations Unies, le programme VNU mettra à profit et mobilisera son expertise technique et ses connaissances, sur l'ensemble de ses modalités, dans un objectif d'impact et de changement dans les communautés. En aidant à renforcer les capacités des entités des Nations Unies à fournir des résultats durables, et en accompagnant les gouvernements nationaux dans la création d'environnements favorables permettant à un plus grand nombres de personnes d'unir leurs forces pour éradiquer la pauvreté, maintenir la paix et lutter contre les inégalités de développement, le programme VNU contribuera à un progrès plus équitable et plus général du développement.

Les sociétés sont plus cohésives et plus stables, le bien-être collectif est renforcé

B. RÉSULTATS DU PROGRAMME

RÉSULTAT DU PROGRAMME 1 - Les entités des Nations Unies sont mieux à même d'atteindre leurs objectifs en intégrant des Volontaires ONU de qualité et bien encadrés, ainsi qu'en intégrant le volontariat dans leurs programmes

50. Ce résultat est axé sur l'exploitation du pouvoir et de la valeur ajoutée que les citoyens, à travers le volontariat, apportent à la réalisation de résultats de développement durables et à fort impact. Le travail du système des Nations Unies touche des millions de personnes dans le monde, des centaines de gouvernements nationaux et des milliers de partenaires. En collaborant avec les entités des Nations Unies, dans le cadre de ce résultat, le programme VNU les aidera à faire avancer le programme mondial pour le développement, à accroître l'efficacité et à réaliser les objectifs nationaux. En mettant à profit ses forces particulières, le programme VNU permettra au système des Nations Unies de fournir aux entités des Nations Unies sur le terrain des solutions innovantes et professionnelles pour la gestion des talents, accompagnées d'une évaluation et d'un encadrement appropriés des compétences. Ces solutions seront renforcées par les coopérations Sud-Sud et triangulaire, facilitées par le programme VNU à travers le volontariat. Le programme VNU permettra également de répondre aux besoins de mobilisation associative locale et d'élargir l'inclusion par l'engagement civique dans les actions de développement au niveau mondial. Enfin, le programme VNU donnera au système les moyens d'exploiter le potentiel du volontariat pour assurer le progrès dans quatre domaines prioritaires :

- **(i) l'accès aux services sociaux de base ;**
- **(ii) la résilience des communautés face aux défis environnementaux et la réduction des risques de catastrophe ;**
- **(iii) la consolidation de la paix ;** et
- **(iv) la jeunesse.**

51. La mobilisation de Volontaires ONU en appui des activités du système des Nations Unies au niveau des pays reste un résultat clé du programme VNU pour 2014-2017. Le programme VNU s'intéressera davantage à la demande en provenance des Nations Unies, en collaborant plus étroitement avec les entités des Nations Unies aux niveaux mondial, régional et national. Cette collaboration devra explorer de nouveaux moyens de tirer parti du volontariat pour renforcer la capacité des Nations Unies à obtenir les résultats voulus dans les domaines recensés comme ayant besoin de solutions évolutives. Une collaboration plus étroite et une planification conjointe seront essentielles pour garantir le succès des initiatives dans ces domaines aux niveaux national, régional et mondial. De nouvelles procédures opérationnelles standard et de nouvelles prévisions de la demande seront élaborées, afin de guider le personnel du programme VNU et des entités des Nations Unies sur le terrain et l'aider à tirer le meilleur parti possible du volontariat et des Volontaires ONU. Le partenariat actuel avec le système des Nations Unies indique également que le programme VNU a besoin d'élargir le champ des modalités de volontariat de manière à inclure les jeunes volontaires et le volontariat des entreprises du secteur privé.

52. L'engagement novateur des diasporas, les actions de volontariat des entreprises du secteur privé et les volontaires de tous les milieux seront toujours axés sur le développement des capacités nationales, la promotion de la collaboration Sud-Sud et l'échange de connaissances pertinentes. Le programme VNU se préoccupera également de l'égalité des sexes au travers de plusieurs missions de Volontaires ONU. Il tentera activement de recruter des volontaires en dehors des stéréotypes sexistes et d'offrir suffisamment d'opportunités de leadership aux femmes, y compris dans les domaines pour lesquels le programme VNU élargira les opportunités de volontariat pour les jeunes.

53. Le programme VNU étendra la portée mondiale du service Volontariat en ligne du programme VNU et explorera des méthodes innovantes pour veiller à la plus large participation possible par tous les membres de la société. Pour mettre à profit cette vaste ressource inexploitée pour la paix et le développement, le programme VNU mettra à l'essai et, dans la mesure du possible, développera, diverses formes de volontariat en ligne et mobile. Il faudra pour cela créer de nouveaux partenariats opérationnels avec d'autres organisations qui emploient des volontaires selon un mode virtuel.

54. Le programme VNU élaborera de nouveaux programmes et projets thématiques globaux, en consultation et avec l'accord des États Membres des Nations Unies, dans le cadre de ses domaines prioritaires :

- **(i) accès aux services sociaux de base ;**
- **(ii) résilience des communautés face aux défis environnementaux et réduction des risques de catastrophe ;**
- **(iii) consolidation de la paix ;**
- **(iv) jeunesse ;** et
- **(v) développement des capacités nationales à travers des programmes de volontariat.**

Martah Guerrero Jiménez, Volontaire ONU nationale, dirige un exercice avec les leaders d'organisations féminines dans la municipalité d'Orellana (Équateur). Les femmes sont réunies pour parler du Plan opérationnel annuel 2012 qui coordonnera leurs actions en faveur de la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans l'analyse budgétaire. (Maria de los Angeles Manzano, 2011)

55. Ces nouveaux programmes et projets thématiques globaux donneront lieu à une base de résultats du programme VNU, qui pourront être suivis par le biais des rapports des Volontaires ONU communiqués directement au programme VNU. Tous les programmes et projets seront systématiquement évalués à la fin de la période du plan-cadre stratégique, ce qui constituera une base solide d'expériences pour l'élaboration d'un nouveau plan-cadre pour 2017-2023. Les nouveaux programmes et projets créeront une présence régionale du programme VNU plus solide, développeront des liens plus étroits avec les entités des Nations Unies partenaires concernées dans la région et deviendront des programmes phares pour l'organisation, avec une base de résultats propre au programme VNU.

56. Ce n'est qu'avec des Volontaires ONU de haute qualité et bien encadrés que le programme VNU pourra accomplir son mandat efficacement. Par conséquent, il gèrera un groupe de citoyens du monde portés par des valeurs et désireux de participer au travail des Nations Unies en tant que volontaires. À cette fin, le programme VNU mettra également en œuvre une stratégie de formation des volontaires. Celle-ci mettra l'accent sur la génération le partage et l'apprentissage de connaissances, afin de promouvoir et de renforcer la qualité et l'impact de l'expérience de volontariat. Il s'agira en outre de faire en sorte d'exploiter les compétences et l'expertise nécessaires à la fois pour les travaux des Nations Unies et pour le développement personnel des Volontaires ONU.

RÉSULTAT DU PROGRAMME 2 : Les pays intègrent plus efficacement le volontariat dans les cadres nationaux qui permettent une meilleure participation des citoyens aux processus de développement

57. Ce résultat est axé sur les rôles complémentaires des institutions publiques et des citoyens dans la contribution aux résultats de paix et de développement. Il établit également un lien entre l'exécution et la communication par les États Membres des Nations Unies de leurs engagements dans les tribunes intergouvernementales envers le volontariat en tant que moyen d'élargir les moyens d'expression des citoyens à tous les niveaux.

58. Étant donné le manque critique de données factuelles concernant les contributions du volontariat à la paix et au développement, l'une des priorités pendant la période du plan-cadre stratégique sera de collaborer avec des partenaires du milieu universitaire et d'autres organisations qui emploient des volontaires, afin d'élaborer un programme mondial de recherche sur le volontariat, de renforcer la collaboration et de promouvoir la recherche dans le Sud, de continuer la publication de rapports sur l'état du volontariat dans le monde, et d'accroître la mesure du volontariat au niveau national, notamment dans les contexte de développement.

59. Le programme VNU examinera en outre les activités de développement des capacités qui s'adressent aux gouvernements et à la société civile, y compris la mise en place et la consolidation de programmes de volontariat nationaux et régionaux. Il fournira par ailleurs des services de conseil pour la création d'environnements catalyseurs du volontariat et de cadres politiques et reglementaires favorables.

60. **Par le dialogue avec les États Membres des Nations Unies, le système des Nations Unies, les organisations qui emploient des volontaires et la société civile, le programme VNU contribuera à l'inclusion de démarches axées sur l'humain et du volontariat** dans divers processus nationaux, régionaux et mondiaux, y compris l'examen des accomplissements par rapport aux OMD, la mise à jour du Cadre de Hyogo, la convocation de la cinquième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing+20) et la définition de nouveaux objectifs de développement durable pour l'après-2015. Les résultats nationaux et mondiaux comprendront également la présentation de rapports sur la résolution 67/138 de l'AG, y compris l'élaboration d'un plan d'action pour l'intégration du volontariat dans les efforts de paix et de développement dans les dix prochaines années et au-delà. Ces résultats intègreront également les contributions facilitées par le programme VNU aux rapports nationaux et mondiaux des Nations Unies, aux plans inter-organisations ou à l'échelle du système des Nations Unies et aux discussions, dans le milieu du développement international, sur les contributions du volontariat au développement et à la paix.

Eduart Koci, un Volontaire ONU national en charge des échanges communautaires, rencontre un membre d'une association de jeunes dans le village de Driza à Fier, en Albanie. (Gavin White, 2011)

61. **La création de solutions de volontariat innovantes pour la paix et le développement exige des partenariats avec les acteurs concernés des gouvernements, du système des Nations Unies et de la société civile dans son ensemble.** Le programme VNU, en tant que catalyseur, courtier et/ou mobilisateur de savoir, cherchera à développer des partenariats nouveaux et novateurs avec les États Membres des Nations Unies, les fondations privées et le secteur privé. Il s'agira d'élaborer de nouvelles solutions de volontariat, en particulier dans les domaines où la base de connaissances, de compétences et d'expériences des partenaires peut apporter une contribution significative.

Debora Oliveira da Costa, volontaire à la maison de retraite de la Croix Rouge à Paria, élabore des activités d'ergothérapie avec les personnes âgées. Le Corps de volontaires nationaux a contribué à la création de trois groupes de volontaires à Praia (Cap-Vert), en appui des activités des maisons de retraite locales. (Isaura Lopes Ramos, 2013)

C. EFFICACITÉ INSTITUTIONNELLE

DOMAINE DE RÉSULTAT : le programme VNU est une organisation plus performante, avec des systèmes, des pratiques et des processus plus efficaces, des ressources bien gérées et un personnel engagé

62. **Le programme VNU cherche à garantir des résultats de qualité à travers des effectifs motivés et engagés (à la fois le personnel et les agents sur le terrain).** Cet objectif s'inscrira dans le sillage de l'exercice de gestion du changement mené en 2009-2010, afin de veiller à ce que la structure organisationnelle soit la plus efficace possible et dotée des capacités humaines requises. Le dialogue avec le personnel du programme VNU est essentiel dans le cadre de l'élaboration de plans et initiatives stratégiques pour assurer une analyse et une vision adéquates. Il facilite également l'appropriation des plans et l'engagement à des résultats de haute qualité. Le programme VNU mettra par ailleurs l'accent sur le renforcement des capacités et de la diffusion aux niveaux régional et national, par exemple en rapprochant le programme VNU de ses clients, de ses partenaires et de ses parties intéressées.

63. **Des systèmes et processus améliorés permettront au programme VNU de gérer plus efficacement son travail ainsi que de cerner, d'évaluer et de communiquer ses résultats de manière plus précise.** Ainsi, le programme VNU reverra ses processus métiers afin de veiller à ce que des systèmes plus performants soient en place. Il s'agira notamment de réexaminer le cycle de gestion des volontaires, les politiques et procédures connexes, et la formation continue de manière à veiller à ce qu'ils répondent aux normes les plus strictes, en bénéficiant des meilleures pratiques et technologies de gestion dans les cas appropriés. Le programme VNU institutionnalisera une culture renforcée de gestion axée sur les résultats, de communication, de gestion des connaissances, de mobilisation des ressources et de responsabilisation. La gestion axée sur les résultats sera consolidée dans la planification et les rapports d'activité de l'organisation, ainsi que dans la gestion des programmes et des projets. Les outils nécessaires pour veiller à la meilleure utilisation des méthodologies de gestion axée sur les résultats et la conformité seront élaborés tout au long de la période du plan-cadre stratégique.

64. **Le programme VNU mobilisera des ressources pour déployer des Volontaires ONU à travers ses programmes et projets prioritaires.** Son objectif sera de lever à concurrence de 50 millions de $US par an, d'ici à 2017, en fonds destinés aux programmes. Cet objectif sera atteint par le biais d'un engagement solide avec les partenaires traditionnels du programme VNU, tout en dialoguant avec de nouveaux partenaires des économies émergeantes du Sud. Les fonds en question seront canalisés par le Fonds bénévole spécial, les contributions au partage des frais, et les fonds d'affectation spéciale. Ils seront destinés aux volontaires financés intégralement et aux jeunes Volontaires ONU.

65. **La base de ressources du programme VNU** provient de trois sources différentes :

- **(i) les ressources « de base » régulières (institutionnelles), allouées par le biais du PNUD ;**
- **(ii) les fonds reçus d'entités des Nations Unies partenaires pour les volontaires mobilisés ;** et
- **(iii) les contributions de partenaires extérieurs pour la programmation et au travers des partenariats de programmes.**

Les projections de financement actuelles indiquant que les ressources « de base » (institutionnelles) régulières ne resteront pas au même niveau que par le passé, le programme VNU élargira et diversifiera sa base de ressources en sollicitant l'engagement des partenaires traditionnels et non traditionnels. Le programme VNU vise la croissance au sein de son programme, tout en s'engageant à améliorer sa performance. En ce qui concerne le financement des programmes, le programme VNU s'intéressera spécifiquement à renforcer les partenariats pour le Fonds bénévole spécial (SVF), le fonds d'affectation spéciale pour les jeunes Volontaires ONU, les Volontaires ONU qui sont financés intégralement et d'autres possibilités de partage des frais. Des mécanismes nouveaux et novateurs seront mis au point dans le but de mobiliser les connaissances et les ressources du secteur privé, à travers le volontariat dans les entreprises du secteur privé et d'autres formes d'engagement de la responsabilité sociale, en collaboration avec le système des Nations Unies et d'autres partenaires.

66. **Le programme VNU dépend du soutien du PNUD pour mettre en œuvre des pratiques organisationnelles efficaces.** Les unités centrales du PNUD concernées contrôlent le travail du programme VNU (par ex. le Bureau des finances, le Bureau de l'audit et des investigations), tandis que d'autres unités du PNUD fournissent des services au programme VNU selon des arrangements de recouvrement partiel des frais pour les activités qui ne sont pas celles de base du PNUD (par ex. Bureau des systèmes informatiques et des technologies de l'information, Bureau d'appui juridique). Le programme VNU continuera d'améliorer sa performance opérationnelle

- **(i) en améliorant son ratio de performance de gestion,**
- **(ii) en renforçant les services liés aux TIC et au soutien administratif,** et
- **(iii) en réduisant l'empreinte carbone globale de ses déplacements.**

67. **Dans le cadre de sa réponse à la résolution de l'AG (67/226), l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement,** le programme VNU continuera d'investir dans la rationalisation inter-organisations des opérations en tant que gestionnaire de services commun des locaux et services communs pour le système des Nations Unies à Bonn (Allemagne). En cette qualité, le programme VNU est un acteur majeur de l'initiative conjointe entre les Nations Unies et le gouvernement allemand qui cherche à établir Bonn en tant que pôle de conférence des Nations Unies pour les activités relatives au changement climatique, entre autres.

6.

الأمم المتحدة

7. // PARTENARIATS

68. La réalisation des résultats du présent plan-cadre nécessitera une étroite collaboration avec les partenaires concernés, ainsi que leur soutien total. Le programme VNU œuvre en partenariat avec des entités et des États Membres des Nations Unies, avec la société civile et avec les organisations qui emploient des volontaires, dans le but d'encourager davantage d'individus à participer à la paix et au développement. La valeur ajoutée des Volontaires ONU et du volontariat pour nos partenaires réside dans le fait qu'ils contribuent à un dialogue plus significatif avec les communautés, les organisations de la société civile et les jeunes. De même, les partenaires bénéficient d'une plus grande facilité d'accès aux personnes marginalisées et aux services, d'une coopération Sud-Sud renforcée et d'un déploiement plus rapide de Volontaires ONU adéquatement qualifiés. Au sein du système des Nations Unies, le programme VNU est unique en ce que ses programmes sont exécutés non seulement directement en partenariat avec d'autres entités des Nations Unies, mais principalement au service d'autres entités des Nations Unies, dans l'intérêt de la paix et du développement. À cette fin, le programme VNU consolidera et envisagera des partenariats qui

- **(i) maximisent ses ressources générales en faveur du développement ;**
- **(ii) mobilisent la reconnaissance du volontariat ;** et
- **(iii) innovent en vue d'inclure davantage de citoyens dans les actions pour la paix et le développement.**

Morn Moeun, volontaire national, anime un atelier de jeunes sur le programme pour l'après-2015 à Phnom Penh, Cambodge. (Veronika Jemelikova, Jeune Volontaire ONU, 2013)

A. COLLABORATION AVEC LE PNUD

69. La relation du programme VNU avec le PNUD est fondamentale, en termes à la fois de programmation et de gestion. Parce que le programme VNU est administré par le PNUD, il est entièrement aligné sur les structures de gouvernance et de gestion du PNUD et rend compte au Conseil d'administration du PNUD. Les unités de terrain du programme VNU dans 86 pays (en 2013) sont entièrement intégrées dans la structure opérationnelle des bureaux de pays respectifs du PNUD et sont représentées par le représentant résident du PNUD. Sur le plan programmatique, le PNUD et le programme VNU ont en commun leurs valeurs, leur histoire et leur objectif de soutenir les pays dans leurs efforts d'éradication de l'extrême pauvreté et de réduction significative des inégalités et de l'exclusion. Il existe une forte complémentarité entre l'orientation du programme VNU sur le volontariat et le travail stratégique du PNUD en amont, reflétée dans le fait que le PNUD est l'un des plus importants partenaires du programme VNU, à raison de 25 % de l'ensemble de ses programmes.

70. Le programme VNU est une ressource cruciale pour la présence, l'organisation et l'action au niveau communautaire ; le renforcement de la cohésion sociale et des capacités locales par les volontaires et le travail bénévole ; le développement du volontariat dans l'offre de services à l'échelle locale ; certains aspects spécifiques de la coopération Sud-Sud et triangulaire fondés sur les échanges d'individus qualifiés pour combler les déficits critiques ; l'expansion au moyen d'une meilleure utilisation du service de volontariat ONU en ligne ; et la création d'opportunités de volontariat pour les jeunes. Grâce à une intégration systématique dans les principaux domaines d'action du PNUD, le programme VNU ajoutera de la valeur aux domaines clés qui sont des priorités partagées, notamment, mais pas exclusivement, à :

- **(i) la création d'opportunités de leadership et d'engagement des jeunes par le volontariat ;**
- **(ii) le développement des capacités de suivi, d'analyse et de communication des interventions de développement ;** et dans d'autres domaines tels que
- **(iii) l'état de droit et la sécurité des citoyens ;** et
- **(iv) la résilience aux catastrophes naturelles et aux crises d'origine humaine.**

B. COLLABORATION AVEC LES ENTITÉS DES NATIONS UNIES

71. Au niveau des pays, les unités de terrain du programme VNU interagissent avec les entités des Nations Unies pour intégrer le volontariat dans leurs domaines d'intervention de manière stratégique et significative. Dans le cadre de ce processus, le programme VNU collabore avec les entités des Nations Unies pour identifier les possibilités pour les volontaires d'apporter une valeur ajoutée spécifique et unique, dans le but délibéré d'assurer l'égalité des chances de participation pour tous. Dans le cadre des programmes et des projets qui correspondent aux priorités programmatiques du programme VNU, celui-ci investira ses ressources auprès des entités des Nations Unies pour démontrer le potentiel d'impact catalyseur de l'intégration du volontariat dans la poursuite de résultats de développement.

72. Par exemple, le partenariat du programme VNU avec le DAM/DOMP a joué un rôle important dans la réalisation des objectifs de maintien et de consolidation de la paix dans un environnement en évolution rapide. Il a très bien réussi à réaliser les objectifs du DAM/DOMP et a contribué à l'accomplissement de leurs missions de maintien de la paix dans plusieurs pays, principalement grâce à l'engagement rapide de Volontaires ONU hautement qualifiés et motivés. Le programme VNU cherchera à conclure avec les entités des Nations Unies des accords globaux qui font appel de manière stratégique aux modalités de volontariat dans leurs modèles de fonctionnement et qui favorisent un environnement porteur pour une inclusion efficace des Volontaires ONU dans leurs programmes.

C. COLLABORATION AVEC D'AUTRES PARTENAIRES CLÉS EN FAVEUR DU VOLONTARIAT

73. **Le présent plan-cadre envisage un rôle plus général pour le programme VNU, qui consolide et élargisse les opportunités d'intégration du volontariat aux niveaux national, régional et mondial.** Cela sera réalisé avec une multitude de parties intéressées et de partenaires, nouveaux et existants, y compris des États Membres et des entités des Nations Unies, des acteurs institutionnels et intergouvernementaux, le secteur privé, les fondations, le milieu universitaire, la société civile, les organisations pour la jeunesse et d'autres partenaires. Le programme VNU collabore déjà avec succès avec un grand nombre de partenaires en appui de son mandat, au niveau de la programmation locale, régionale et mondiale, de la consolidation des connaissances et du plaidoyer sur l'importance du volontariat dans l'action au service de la paix et du développement. Afin de mieux exploiter ces partenariats, une approche stratégique redynamisée sera adoptée en appui des objectifs du présent plan-cadre stratégique pour 2014-17. Plus particulièrement, le programme VNU :

- **(i) réaffirmera les excellentes relations avec ses partenaires traditionnels, qui lui ont permis d'innover et de s'épanouir ;**
- **(ii) orientera également son attention sur des partenariats specifiques avec les pays du Sud émergeant, en cherchant à apporter une valeur ajoutée, en collaboration avec ces pays ;** et
- **(iii) cherchera à développer de nouveaux partenariats avec les fondations et le secteur privé, tout en sachant que cela nécessitera, pour être fructueux, une vision de long terme, étant donné que le programme VNU ouvrira là de nouveaux horizons.**

Karima Djazairi, Volontaire ONU nationale (à gauche), Chargée du suivi alimentaire auprès du HCR à Tindouf, en Algérie, conduit un entretien avec une réfugiée sahraouie (dans l'un des camps de réfugiés sahraouis du voisinage de Tindouf) au sujet de l'utilisation par sa famille des denrées alimentaires de base distribuées par l'ONU. (Jan Snoeks/Programme VNU, 2013)

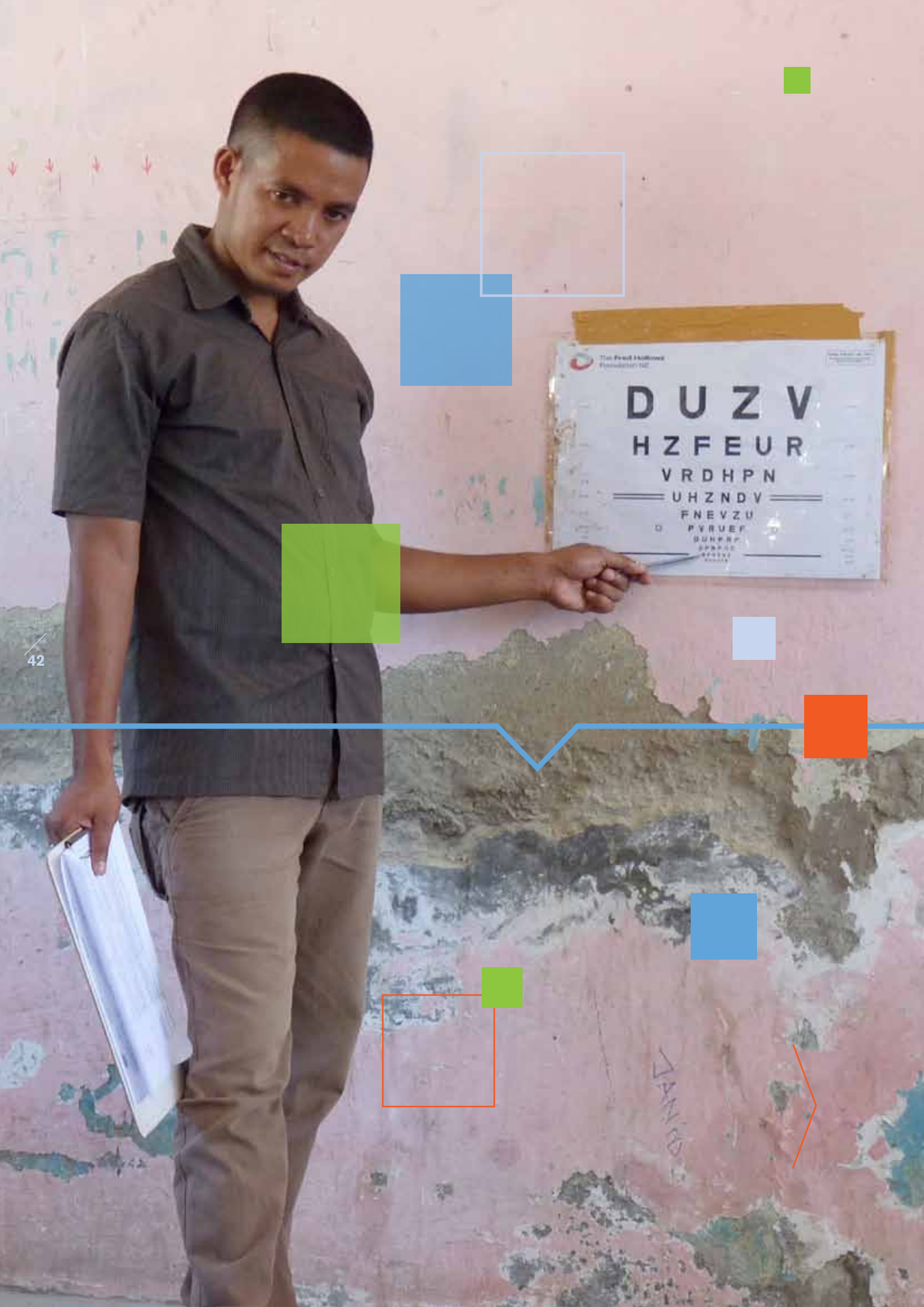
D U Z V
H Z F E U R
V R D H P N
U H Z N D V
F N E V Z U

8. // SUIVI, ÉVALUATION ET COMMUNICATION

74. **Le programme VNU améliorera et renforcera sa culture, ses systèmes et ses processus de gestion axée sur les résultats.** L'exécution du plan-cadre stratégique du programme VNU sera suivie en termes de progression vers les résultats, qui sera à son tour mesurée au moyen de la matrice résultats-ressources intégrée.

75. **Le programme VNU renforcera ses mécanismes de collecte de données et en établira de nouveaux afin de renforcer ses systèmes internes de responsabilisation.** Étant donné qu'une grande partie de la contribution du programme VNU à la paix et au développement est représentée par le travail de Volontaires ONU en appui du mandat d'autres entités des Nations Unies, l'organisation exploitera les technologies à sa disposition pour capter et regrouper les données relatives aux volontaires, y compris des données spécifiques relatives à la répartion hommes-femmes. D'autres outils seront mis au point pour enregistrer et mesurer le travail de plaidoyer en faveur du volontariat entrepris par le programme VNU auprès d'autres parties intéressées.

76. **Le programme VNU élaborera également des plans intégrés de suivi et des activités de suivi de l'exécution du présent plan-cadre.** Il s'agira notamment d'examiner les sources externes et les tendances historiques afin d'établir des données de référence pour les principaux résultats auxquels le programme VNU entend contribuer. La communication systématique des résultats et des performances se fera à travers les rapports annuels et les rapports au Conseil d'administration PNUD/UNFPA/UNOPS. Un examen à mi-parcours de ce plan-cadre aura lieu à la fin de 2015, dans le but d'évaluer sa mise en oeuvre et d'effectuer les ajustements qui seraient nécessaires. Cet examen sera également une occasion de veiller à ce qu'il cadre avec les accords sur le développement pour l'après-2015.

77. **Bien qu'il y ait eu quelques déficits dans l'évaluation de l'ensemble des travaux du programme VNU,** ce dernier évaluera et validera systématiquement tous ses résultats, ainsi que l'efficacité et l'impact de ses principales activités prévues dans le plan-cadre stratégique, par le biais d'évaluations thématiques au niveau national/mondial. Le renforcement de la capacité d'évaluation du programme VNU sera important pendant la période couverte par le présent plan-cadre. Étant donné que le programme VNU est administré par le PNUD, les évaluations seront conformes à la politique d'évaluation et aux lignes directrices du PNUD s'y afférent. Pour maximiser la transparence et la responsabilité, les rapports d'évaluation et les réponses de la direction continueront d'être mis à la disposition du public.

LÉGENDES ET CRÉDITS PHOTOS

PAGE 6

Nguyen Qui Quynh Mai, Spécialiste en communication du programme VNU, s'adresse aux volontaires du VVIRC au bureau de l'Union de la jeunesse vietnamienne à Hanoi, Vietnam. (Harald Franzen, 2013)

PAGE 12

À Bogotá, en Colombie, des Volontaires ONU nationaux avec Dyana Galindo et Andres Felipe Herrera du PNUD en conversation avec des visiteurs à ExpoPaz. ExpoPaz est le premier salon du pays consacré à la consolidation de la paix, conçu pour encourager le débat sur des questions de politique publique, ainsi que pour donner de la visibilité aux initiatives locales et internationales de consolidation de la paix et les renforcer. (Programme VNU Colombie, 2010)

PAGE 18

Pour aider à abolir la mutilation génitale féminine (MGF) au Soudan, le programme VNU mobilise des volontaires communautaires qui font participer des femmes, des filles, des hommes et des jeunes à l'éducation par les pairs au sein des communautés locales, par le biais d'activités sportives et autres. (Blazej Mikula, 2008)

PAGE 22

Dmytro Say (en bleu), Spécialiste Développement de la jeunesse du programme VNU, pendant une formation à la méthodologie Fair Play en Ukraine. (Andrey Selivanov, 2013)

PAGE 28

Rokia Sissoko (gauche) est infirmière volontaire auprès du Centre national pour la promotion du volontariat national. Elle travaille dans le domaine de la santé infantile et maternelle dans la ville malienne de Kende. Rokia forme des soignant(e)s, contribuant ainsi à la réalisation de l'OMD 5 (améliorer la santé maternelle). (Larsan Traore, NCPV, 2012)

PAGE 37

Trois volontaires locaux à Douar El Moudaa (communauté rurale de Toubkal, au Maroc) retirent des pierres et des débris d'un aqueduc qui, en plus des efforts de reboisement et des digues, protège le village des crues de printemps et de l'érosion tout en aidant à préserver les cultures dont vit la communauté. Auparavant, chaque année, le village entier, soit 300 hommes, femmes et enfants, devaient travailler d'arrache-pied pendant deux semaines pour recreuser le canal d'irrigation. (Bruno Deceukelier, 2011)

PAGE 38

Une jeune participante lors du camp d'été des jeunes volontaires en Jordanie en août 2013 (WupY PS)

PAGE 42

La campagne « Je suis volontaire pour le Timor-Leste » organisée pour marquer le 10ème anniversaire de l'Année internationale des volontaires, a ouvert le dialogue sur le volontariat à l'échelle nationale et motivé les citoyens timorais à s'engager dans des projets communautaires (programme UNV, 2012)

Page de couverture (en haut)

Manjola Veizi (à gauche), Volontaire ONU nationale, facilite les inscriptions civiques dans un camp de Roms informel à Tirana, Albanie. (Gavin White/PNUD, 2011)

Page de couverture (au millieu, à gauche)

Neuf Volontaires des Nations Unies ont contribué au programme de mesures de rétablissement de la confiance du HCR, assistant les réfugiés sahraouis des camps de la région de Tindouf, en Algérie, et leurs familles au Sahara occidental. Sur cette photo, un Volontaire des Nations Unies accueille l'un des membres d'une famille qui arrive du territoire, à l'aéroport de Tindouf. (Jan Snoeks/Programme VNU, 2013)

Page de couverture (au millieu, à droite)

Au Burundi, après les années de guerre civile, le programme VNU soutient la mise en œuvre d'un projet innovant du PNUD pour veiller à la réintégration socioéconomique durable des personnes affectées par la crise. Ici, les bénéficiaires construisent de nouvelles habitations pour la communauté. (Aude Rossignol/Programme VNU)

Page de couverture (en bas, à gauche)

En Bolivie, un volontaire autochtone ou *Yanapirisi* participe à un atelier sur les OMD. (Nicolas Josserand, 2010)

Page de couverture (en bas, à droite)

Des Volontaires des Nations Unies dialoguent avec des volontaires du Centre d'information sur les ressources de volontariat du Viet Nam, sur les marches du bureau de l'Union de la jeunesse du Vietnam à Hanoi. Cinq Volontaires des Nations Unies ont soutenu le centre en formant environ 150 personnes et en créant un réseau de formateurs des formateurs de 70 membres. (Harald Franzen, 2013)

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est l'organisation de l'ONU qui promeut le volontariat afin de soutenir la paix et le développement de par le monde. Le volontariat peut transformer le rythme et la nature du développement et il profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire.

Le programme VNU contribue à la paix et au développement en prônant le volontariat mondialement, en encourageant ses partenaires à intégrer le volontariat dans la programmation du développement et en mobilisant des volontaires.

Le programme VNU est administré par le Programme de Développement des Nations Unies (PNUD).

Pour plus d'informations sur le programme VNU, merci de visiter **www.unv.org.**

UN Volontaires
l'inspiration en action